

Organisme identifié Professionnel des 1000 premiers jours

Formation Continue : Pathologies maternelles

Les formations continues sont un outil professionnel permettant le maintien des compétences acquises, et l'ajustement, le développement ou l'acquisition de nouvelles compétences et savoirs-être.

C'est aussi améliorer et renforcer son expertise pour toujours répondre de manière adaptée aux besoins de ses patients/clients.

Enfin, c'est s'offrir une prise de recul et un temps hors de sa pratique quotidienne.

Ce module, enseigné par une gynécologue-obstétricienne IBCLC engagée depuis de nombreuses années dans l'accompagnement de l'allaitement, abordera avec rigueur et précision les particularités de l'allaitement chez des femmes en situations pathologiques :

1) Pathologies pré-existantes à la grossesse comme les maladies chroniques telles que le cancer, le diabète ou les maladies auto-immunes ;

2) Les accouchements dystociques et notamment un focus sur l'hémorragie du post-partum et son impact sur le démarrage de l'allaitement ;

3) Les pathologies survenant en cours d'allaitement et particulièrement celui de l'abcès du sein qui sera étudié en détail

Nous attirons l'attention sur la montée en compétence de ce module qui approche les pathologies avec expertise, englobant les traitements médicamenteux et les alternatives allopathiques possibles et demandant une certaine aisance avec les termes médicaux.

Profils des apprenants

- Professionnel de santé
- Consultant(e) en lactation IBCLC

Prérequis

- Avoir visionné le module offert "B.a-ba de l'allaitement maternel"
- Être Professionnel de santé
- et/ou être Consultant-e en lactation IBCLC®

Durée: 14.00 heures

Objectifs pédagogiques

- Revoir les spécificités de l'allaitement et de l'accompagnement des projets d'allaitement auprès d'un public maternel en situation pathologique
- Revoir certaines conduites à tenir spécifiques notamment lors d'un diabète.
- Identifier les outils permettant d'accompagner un projet d'allaitement après une grossesse pathologique et/ou un accouchement dystocique
- NB : formation proposée en distanciel : nombre de places limité

Contenu de la formation

- Maladies aiguës maternelles
- Maladies chroniques
- Troubles métaboliques et hormonaux (thyroïdiens, syndrome des OP)
- Problèmes d'infertilité
- Maladies auto-immunes de la mère
- Diabète
- Influence hormonale de la production de lait
- HPP
- Pré-éclampsie et HTA gravidique
- Abcès du sein lactant
- Cancer chez la mère

CeFAP

1 rue de Blahérait

33320 Eysines

Email: contact@cefap-france.fr

Tel: 05 47 50 12 82

www.cefap-france.fr



Organisme identifié Professionnel des 1000 premiers jours

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Brigitte Fontaine : Gynécologue et Consultante en lactation IBCLC. Elle est impliquée depuis de nombreuses années dans l'enseignement et le soutien de l'allaitement. Consultante en lactation IBCLC® depuis l'année 2000 jusqu'en 2020 et titulaire du DIU en lactation humaine et allaitement maternel, elle intervient dans ces formations. Brigitte est également présidente de l'ACLP : Association des Consultants en Lactation Professionnels de santé.

Equipe pédagogique support : Chargées de formation et Responsable pédagogique du CeFAP

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ou via une plateforme digitale dédiée (extranet du CeFAP)
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de préformation
- Feuille d'émargement
- Attestation de suivi de l'action de formation
- QCM d'évaluation en fin de formation

Informations pratiques

Le CeFAP vous accueille au 1 rue de Blahérait 33320 Eysines.

Accès :

Nos bureaux sont proches de l'aéroport (10 minutes en voiture) et accessibles en transports en commun :

- Rocade sortie 7 ou 8
- Tram D, arrêt « Picot »
- Lignes de bus : 2, 38, 79 - arrêt « 19 mars 1962 »

Accessibilité :

Accessibilité Toute situation spécifique (handicap notamment) doit nous être indiquée dans les meilleurs délais pour étudier l'adaptation de la formation. Des mesures d'ajustement sont envisageables pour sécuriser le parcours de formation de chacun, avec l'intervention de notre référent handicap le cas échéant, sous réserve d'en avoir informé préalablement le CeFAP; Aucun ajustement ne pourra être réalisé à défaut d'information en amont, dans un délai raisonnable permettant la mise en place de mesures appropriées.

Numéro SIREN: 499 272 490

Numéro de déclaration d'activité: 73 33 090 54 33

Certificat Qualiopi FR062707-1